

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE RESPONSABLE TECHNIQUE - SI DU MARSEILLON
MONSIEUR LE PRESIDENT - SI DU MARSEILLON
MADAME LE DIRECTEUR - SI DU MARSEILLON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN

Prélèvement	00105759	Commune	AURICE
Unité de gestion	0579 SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN	Prélevé le :	mercredi 12 septembre 2018 à 10h00
Installation	CAP 002130 FORAGE F2	par :	STEPHANIE FRICHEAU (LD40)
Point de surveillance	P 0000002402 FORAGE F2	Type visite :	RP
Localisation exacte	ROBINET AU FORAGE F2	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
ASPECT (QUALITATIF)	rien à signaler			
ODEUR (QUALITATIF)	rien à signaler			
Température de l'eau	15,8 °C	<= 25		
PH	7,6 unité pH			
Oxygène dissous	1,32 mg/L			
OXYGÈNE DISSOUS % SATURATION	13,4 %			

Type de l'analyse : 040RP

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Code SISE de l'analyse : 00106267

Référence laboratoire : SE1810301/18533

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PESTICIDES DIVERS				
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	<SEUIL µg/L	5		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...				
ESA acetochlore	<0,05 µg/L	2		
ESAalachlore	<0,05 µg/L	2		
ESA metazachlore	<0,05 µg/L	2		
ESA metolachlore	<0,02 µg/L	2		
OXA acetochlore	<0,05 µg/L	2		
OXAalachlore	<0,05 µg/L	2		
OXA metazachlore	<0,05 µg/L	2		
OXA metolachlore	<0,02 µg/L	2		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00105759)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Mont de Marsan le 21 septembre 2018

Pour le Directeur, l'ingénieur d'études sanitaires



QUERO LOIC